

# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## FICHE TECHNIQUE | ARBRES DE NOËL

### Les pesticides : sécurité et prévention

[Comment les pesticides entrent-ils dans le corps?](#)

[Prévention](#)

[Premiers soins](#)

[Délai avant de retourner sur le site](#)

[L'indicateur de risque des pesticides du Québec \(IRPeQ\)](#)

La manipulation des pesticides comporte des risques, il est donc important de connaître les mesures de sécurité lors de leur utilisation. Cette fiche technique vous présente des moyens de prévention pour minimiser les risques associés à l'usage des pesticides.

#### Comment les pesticides entrent-ils dans le corps?

Les pesticides peuvent pénétrer par la peau, la bouche, les yeux et par les voies respiratoires. Il est important de suivre les recommandations de l'étiquette pour connaître l'équipement de protection individuelle approprié. Pour plus de détails à cet effet, veuillez consulter le site Web de [SAgE pesticides](#) ainsi que le [Centre canadien d'hygiène et de sécurité du travail](#).

**Contact dermique :** L'exposition cutanée est la plus courante, que ce soit par des éclaboussures ou par contact d'équipements contaminés.

**Inhalation :** Les pesticides appliqués à l'aide d'appareil à haute pression forment de fines gouttelettes ou du brouillard en suspension dans l'air qui peuvent être absorbés par les voies respiratoires.

**Ingestion :** L'ingestion de pesticides est moins répandue, mais beaucoup plus toxique. Le fait de manger ou de fumer par exemple, sans avoir préalablement lavé ses mains peut causer une intoxication aiguë.

#### Prévention

Pour en apprendre davantage sur la prévention de l'utilisation des pesticides, consultez [cette page](#) du site Web SAgE pesticides.

## Avant d'utiliser un produit :

- Lire l'étiquette du pesticide et les soins d'urgence qui y sont associés.
- Suivre les instructions de mélange inscrites sur l'étiquette. Pour certains produits, il y a des restrictions selon la méthode de pulvérisation ou la proximité de puits et des bassins aquatiques.
- Connaître et respecter les délais de réentrée (l'intervalle avant d'entrer à nouveau dans la parcelle après la pulvérisation).
- Les femmes enceintes et les enfants ne devraient jamais être en contact ou manipuler des pesticides.
- Choisir un lieu bien aéré pour faire la préparation de la bouillie. Vous devez vous mettre dos au vent et éviter de respirer les vapeurs ou la poussière (formulation en poudre) qui se dégagent.
- S'assurer que le [système de filtration](#) de la cabine du tracteur est conforme et efficace.

## Pendant l'utilisation du produit

- Protéger les parties exposées de votre corps en portant l'équipement de protection individuelle (gants, masque, lunettes, chapeau) correspondant au type de risque du pesticide (voir le tableau ci-bas).
- Prévoir des chiffons ou des serviettes de papier propres pour éponger la sueur de votre visage et vous essuyer si jamais vous êtes aspergé accidentellement par le pesticide.

		Symbole sur l'étiquette du produit			
Équipements de protection individuelle recommandés					Aucun symbole
	Vêtements de protection imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Gants et bottes imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Chapeau à large rebord et imperméable	✓	✓	Nécessaire si l'application se fait vers le haut	
	Lunettes antibuée	✓	✓	Nécessaire si irritant pour les yeux	
	Masque respiratoire approuvé pour le type de produit utilisé	✓	✓	Nécessaire en espace clos	

Tableau tiré de SAgE pesticides

## Après la pulvérisation

- Toujours se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer **ainsi qu'avant d'aller aux toilettes** (voie d'absorption cutanée importante).
- **Aérer** au maximum la cabine du tracteur si elle n'est pas munie d'un système de filtration approuvé contre les pesticides.
- S'assurer que [l'accès aux champs](#) et à ses abords soit interdit aux personnes et aux animaux. Méfiez-vous de la dérive des pesticides.
- Rincer et éliminer correctement les contenants de pesticides vides. Garder en tout temps hors de la portée des enfants et des animaux, les contenants et les outils ayant servi à la préparation de la bouillie.
- Toujours bien nettoyer l'équipement ou les instruments qui ont pu être en contact avec les pesticides ou ses effluents : cabine du tracteur et son extérieur, vêtements, citerne de pulvérisation, pompe à eau et boyau, instrument de mélange, etc.
- Toujours bien laver vos vêtements avant de les réutiliser. Laver ces vêtements séparément de ceux de votre famille pour éviter les contaminations.

## Premiers soins

Voici ce que vous devez faire si vous croyez ressentir les symptômes d'un empoisonnement par des pesticides :

- Quitter immédiatement le lieu d'exposition, enlever les vêtements souillés et laver avec du savon toutes les surfaces de votre corps qui ont été exposées. Suivre les instructions de premiers soins inscrites sur l'étiquette du produit.
- Informer les personnes autour de vous de votre état afin qu'elles puissent vous assister si vous éprouvez une faiblesse.
- Téléphoner au 911 ou au centre antipoison (**1 800 463-5060**) et avoir l'étiquette du produit avec vous lors de l'appel.
- Si vos yeux ont été en contact avec le pesticide, les laver à l'eau tiède en gardant les paupières ouvertes durant au moins 15 minutes.

## Délai avant de retourner sur le site

Les pesticides appliqués au champ ne sont pas éliminés immédiatement après leur application et peuvent rester dans les cultures durant plusieurs jours et même plusieurs semaines. On peut se protéger de ces résidus en portant des vêtements protecteurs et en adoptant de bonnes règles d'hygiène, et ce, même au-delà de la période du délai de réentrée. **Il est très important de respecter le délai inscrit sur l'étiquette avant de retourner dans les champs après le traitement.**

## L'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ)

Il s'agit des indices de risque pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE) issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec dont l'acronyme est [IRPeQ](#).

Vous avez accès, via le site Web [SAGe pesticides](#), aux indices de risque des pesticides que vous utilisez pour votre entreprise ainsi qu'à une foule d'autres informations pertinentes (délais, volume de bouille à utiliser, etc.). Vous pouvez donc comparer les produits entre eux et choisir les produits à moindre risque. Le Registre de pesticides de SAGe pesticides vous permet également de conserver vos données en archives et ainsi suivre l'évolution des risques (IRPest) d'année en année. Les données sont calculées tant pour l'ensemble de la ferme que pour chacun de vos champs.

### CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE DE PESTICIDES?

#### L'OUTIL EN LIGNE PAR EXCELLENCE POUR :

- calculer et suivre l'évolution des risques liés aux pesticides utilisés dans l'entreprise afin de les diminuer
- inscrire les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides et les partager avec votre conseiller agricole



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles, sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, et pour accéder au Registre de pesticides, vous êtes invité à consulter [SAGe pesticides](#).

## Mises en garde

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

## Références

- [Trousse d'information sur les pesticides](#) pour protéger l'environnement et la santé humaine
- Site de recherche d'étiquettes de l'[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada \(ARLA\)](#).
- [L'Indicateur de risque des pesticides du Québec \(IRPeQ\)](#).
- Information sur la toxicité et la demi-vie des pesticides sur le site Web de [SAGE pesticides](#).
- Loi sur la santé et la sécurité au travail : articles [51](#) et [62](#).
- [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) : formation présentée les 24 et 25 janvier 2018 sur le port de l'équipement de protection individuelle et les risques à l'utilisation des pesticides.

*Cette fiche technique a été rédigée par Dominique Choquette, agr., et Julie Marcoux, dta (MAPAQ), puis révisée par Marianne St-Laurent, agr. M. Sc. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseuse du réseau Arbres de Noël](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*

6 mai 2022